

## Invitation aux présentations du rapport du CESER :

### « Enjeux d'une neutralité carbone en 2050 en Nouvelle-Aquitaine »

L'urgence, c'est maintenant ! L'équilibre fragile de notre système climatique est mis en danger par les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux activités humaines. Gravité de la situation, ampleur des changements nécessaires, urgence à agir... C'est en substance la conclusion du rapport du CESER réalisé à la demande du Conseil régional pour alimenter la feuille de route régionale dédiée à la transition énergétique et écologique : Néo Terra.

S'appuyant sur les travaux d'experts, en particulier le GIEC au niveau international et AcclimaTerra en Nouvelle-Aquitaine, le CESER propose un cheminement « de la prise de conscience aux changements de modèles ». Il établit en premier lieu la chronologie des engagements des États au niveau mondial au regard de l'enjeu de la neutralité carbone et constate la difficulté, voire l'échec, à mettre en œuvre les efforts collectifs pour lutter contre les émissions de GES. Le rapport du CESER s'attache dans un deuxième temps à effectuer un état des lieux en Nouvelle-Aquitaine : un inventaire détaillé de la situation et des émissions de GES par secteur est présenté. Il évoque ensuite certaines conditions nécessaires à une évolution de nos comportements et modes de consommation, ainsi que les moyens d'accompagner les acteurs (collectivités, entreprises, citoyens) dans leur participation à l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone. Il propose enfin un ensemble de préconisations, plus particulièrement dans les domaines de l'agriculture et de la forêt, compte tenu tant de leur rôle fondamental dans la réduction des émissions de GES et le stockage du carbone que de leur importance dans la géographie et l'économie de Nouvelle-Aquitaine.

Première étape du processus proposé par le CESER : la mobilisation des acteurs des territoires, leur permettant une véritable appropriation des enjeux fondamentaux de l'accès à la neutralité carbone. En ce sens, le CESER présentera les conclusions de son rapport et ouvrira le débat au cours de réunions publiques organisées à :

- **Bordeaux (33), le vendredi 20 septembre à 8h45**  
à l'Hôtel de Région, 14 rue François de Sourdis, salle Chaban-Delmas
- **Poitiers (86), le vendredi 27 septembre à 11h**  
à la Maison de la Région, 15 rue de l'Ancienne Comédie, salle Jean Monnet
- **Boisseuil (87), le vendredi 4 octobre à 11h**  
au Limousine Park du Pôle de Lanaud, salle Briance.

Vous êtes cordialement invités à participer à ces échanges.

Pour plus d'informations  
[contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr)

**CONSEIL  
ÉCONOMIQUE  
SOCIAL ET  
ENVIRONNEMENTAL  
RÉGIONAL**

#### SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis  
CS 81383  
33077 Bordeaux Cedex  
Tel. 05 57 57 80 80  
Fax 05 56 99 21 67

#### SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie  
CS 3116  
87031 Limoges Cedex 1  
Tel. 05 55 45 19 80  
Fax 05 55 45 17 77

#### SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie  
CS 70575  
86021 Poitiers Cedex  
Tel. 05 49 55 77 77